



Carcassonne, le 8 janvier 2018

Cher (e) Ami (e),

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aude qui aura lieu le :

Samedi 10 février 2018 à 9H30
Salle polyvalente
11800 MARSEILLETTE

Ordre du Jour :

- ▶ Mot d'accueil de Monsieur le Maire de Marseillette.
- ▶ Ouverture de l'AG par le Président Jean-Marie SANCHIS.
- ▶ Approbation du PV de l'AG du 18 février 2017 à l'Abbaye de Lagrasse.
- ▶ Présentation du rapport d'activité par le Secrétaire Général Serge GUIMERA.
- ▶ Présentation des rapports des Commissions Thématiques.
- ▶ Présentation des comptes de l'exercice clos. Vote pour approbation.
- ▶ Présentation du rapport d'orientation. Vote pour approbation.
- ▶ Présentation du budget prévisionnel. Vote pour approbation.
- ▶ Tarif de la cotisation départementale. Vote pour approbation.
- ▶ Proposition du Comité Directeur Fédéral pour le tarif de la licence fédérale pour la durée de l'olympiade (1 € par an sur 4 ans). Vote consultatif.
- ▶ Renouvellement annuel du ¼ sortant du Comité Directeur : sortants Jean-Louis BEZIAT, Daniel BISCANS, Gérard CATHALA, Jean-Marie SANCHIS.
- ▶ Désignation des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale.
- ▶ Désignation des représentants à l'Assemblée Générale Régionale.
- ▶ Questions diverses.

Interventions des personnalités invitées.

L'Assemblée Générale est toujours un temps fort dans la vie associative, elle permet de présenter le bilan des actions réalisées au cours de la saison écoulée.

Votre présence est fortement souhaitée pour lui donner plus de légitimité et remercier les Dirigeants du Comité qui s'investissent pour assurer son fonctionnement ainsi que son développement.

Vous pouvez si vous le désirez envoyer votre candidature avec votre motivation comme membre du Comité Directeur **avant le 2 février**. Les candidats doivent être à jour des cotisations.

Un repas champêtre clôturera l'Assemblée Générale dans la salle polyvalente de MARSEILLETTE (**inscriptions obligatoires et paiement à l'inscription par chèque - 8 € par personne**).

Les documents comptables, en cours de clôture, vous seront transmis ultérieurement.

Comptant vous rencontrer très prochainement, recevez nos sincères et cordiales salutations.

Le Président
Jean Marie SANCHIS

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aude

CDRP11 – Maison des Sports 8 rue Camille Saint Saëns 11000 CARCASSONNE – Tél.04 68 47 69 26

Site : auderando.fr - courriel : contact@auderando.fr

Ass. agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002 Code APE : 926C SIRET : 2410192100015